



## Exemples de critères à partir desquels la valeur professionnelle pourrait être appréciée

(Article 4 du décret n°2014-1526 du 16/12/2014)

(Liste non exhaustive)

### Résultats professionnels obtenus par l'agent et la réalisation des objectifs

- Fiabilité et qualité du travail effectué
- Atteinte des objectifs
- Capacité à gérer les moyens mis à disposition
- Organisation dans le travail (respect des délais et des échéances, planification, anticipation...)
- Capacité à rendre compte (esprit d'analyse et de synthèse)
- Implication dans le travail, assiduité
- Autonomie, prise d'initiatives, force de proposition

#### Des exemples par métier

- **Pour un ATSEM** : Aptitudes à travailler au contact des enfants / Mettre en application un projet / Encadrer les activités éducatives.
- **Pour un agent des espaces verts** : Capacité à créer des espaces verts / Sens de la méthode.
- **Pour un agent d'accueil** : Gestion de la polyvalence / Qualité des renseignements donnés aux usagers / Ponctualité.
- **Pour un infirmier** : Satisfaction des besoins et attentes des résidents / Qualité de l'accompagnement des résidents en fin de vie / Qualité de la mise à jour du dossier de soins infirmiers des résidents.

## Compétences professionnelles et techniques

- Connaissance de l'environnement professionnel
- Connaissances réglementaires et/ou techniques liées à la fiche de poste
- Efforts de formation
- Respect de l'application des procédures/réglementations/protocoles/directives
- Capacité d'anticipation et d'innovation
- Qualité d'expression écrite et/ou orale
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Prise en compte des évolutions réglementaires de la profession

### Des exemples par métier

- ➔ **Pour un aide-soignant** : Connaissance des pathologies du vieillissement et de leurs techniques de prévention / Maîtrise des techniques de manipulation des personnes avec ou sans appareillage.
- ➔ **Pour un secrétaire de mairie** : Maîtrise des outils bureautiques et des logiciels métier / Connaissance des techniques et outils de communication / Connaissance du cadre réglementaire et juridique des actes administratifs et d'état civil.
- ➔ **Pour un agent technique polyvalent** : Connaissance des règles de sécurité et de signalisation des chantiers / Application des techniques d'entretien des espaces verts / Respect des consignes d'utilisation et de stockage de produits toxiques ou à risques.
- ➔ **Pour un animateur éducatif** : Etre à l'écoute et savoir dialoguer avec l'enfant / Connaissance des principes et gestes de secourisme / Connaissance des notions liées aux enfants atteints d'un handicap.

## Qualités relationnelles

- Capacité d'adaptation
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité à communiquer sur son travail et/ou avec le public
- Capacité à faire face à des situations imprévues
- Discrétion
- Sens et respect de la hiérarchie
- Respect des valeurs du service public
- Esprit d'ouverture au changement

### Des exemples par métier

- ➔ **Pour un infirmier** : Respecter le secret professionnel / Capacité d'écoute des résidents et des familles.
- ➔ **Pour un assistant de gestion des ressources humaines** : Bon relationnel avec les partenaires (CNFPT, CDG, Préfecture, Syndicats...) et la hiérarchie / Capacité de compréhension et de reformulation.
- ➔ **Pour un agent des espaces verts** : Qualité relationnelle avec l'Autorité territoriale et les élus.
- ➔ **Pour un ATSEM** : Capacité à diffuser l'information / capacité à communiquer avec l'enseignant et les parents.

## Capacité d'encadrement ou d'expertise ou, le cas échéant, à exercer des fonctions d'un niveau supérieur

- Aptitude à prévenir, arbitrer et gérer les conflits
- Capacité à former
- Capacité à animer une équipe ou un réseau
- Aptitude au dialogue et à la négociation
- Aptitude à faire preuve d'autorité
- Capacité à identifier, mobiliser et valoriser les compétences individuelles et collectives
- Capacité à contrôler et évaluer le travail
- Prendre des décisions et les faire appliquer
- Capacité à animer une équipe

### **Des exemples par métier**

- ➔ **Pour un agent technique en milieu rural** : Aptitude à faire le tutorat d'un apprenti / Capacité à réaliser un projet / Capacité à identifier et hiérarchiser les priorités.
- ➔ **Pour un secrétaire de maire** : Capacité à déléguer des missions / Capacité à conduire une réunion d'information / Capacité à contrôler les activités réalisées.
- ➔ **Pour un infirmier** : Capacité à animer une équipe pluridisciplinaire / Capacité à évaluer les tâches et les délais
- ➔ **Pour un animateur éducatif** : Capacité à sensibiliser un groupe à la vie collective.